

**DIRECTION GÉNÉRALE**

**Christian DUBLÉ**  
Directeur des Centres Hospitaliers de  
VIENNE, BEAUREPAIRE, CONDRIEU  
Président du Comité Stratégique  
du GHT VALRHÔNESANTÉ

**Jean-François HÉLIE**  
Secrétaire Général  
Directeur de la communication,  
de la recherche, de la qualité et des usagers  
Secrétaire Général du GHT  
VALRHÔNESANTÉ

**Sylvie NANO**  
Chargée des Affaires Juridiques  
et de la Communication  
Tel : 04 74 31 32 06  
Mail : s.nano@ch-vienne.fr

**Magdelène HUSTACHE**  
Secrétaire – Direction Générale  
Tel : 04 74 31 32 03  
Mail : direction@ch-vienne.fr

**Vanessa MORISOT**  
Secrétaire – Direction Générale  
Tel : 04 74 31 32 01  
Mail : sec\_direction@ch-vienne.fr

**DÉCISION DU DIRECTEUR N° 2022 – 048**

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE  
AUTORISATION DE TRANSPORT DE CORPS**

Le Directeur,

- Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 19 avril 2021, nommant M. Christian DUBLÉ directeur des centres hospitaliers de Vienne, Beaurepaire et Condrieu et de l'EHPAD de Beaurepaire ;
- Vu l'article L. 6143-7 du Code de la Santé Publique relatif à la compétence des directeurs des établissements publics de santé ;
- Vu les articles D.6143-33 à D.6143-38 du Code de la Santé Publique relatifs aux modalités de délégation de signature des directeurs des établissements de santé ;

Décide :

**Article 1<sup>er</sup> : Objet et dispositions spécifiques relatives au domaine de la délégation**

Délégation de signature est donnée à M. Georges NESSAUR, agent de sécurité, pour les autorisations de transport de corps sans mise en bière dans le cadre de son astreinte au service funéraire.

**Article 2 : Effet et publicité**

La présente délégation prend effet à compter du 7 novembre 2022.

La présente délégation est publiée sur le site Internet du Centre Hospitalier de Vienne et au registre des actes administratifs de la Préfecture de l'Isère.

Fait à Vienne, le 7 novembre 2022

Christian DUBLÉ

Directeur

